

Communiqué de presse N°44

Signature de conventions de partenariat entre Royal Air Maroc et l'Office National Marocain du Tourisme

Royal Air Maroc et l'Office National Marocain du Tourisme ont procédé, aujourd'hui 18 juin 2010 au siège de la compagnie nationale, à la signature de deux conventions de partenariat destinées à soutenir les flux touristiques vers le Maroc.

Ces deux conventions ont été signées sous la présidence de Monsieur le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, de Monsieur le Président de Royal Air Maroc et en présence de M. Abdelhamid Addou Directeur Général de l'ONMT et de M. Abderrafia Zouitene Directeur Général Adjoint commercial de Royal Air Maroc.

Dans l'intérêt stratégique d'une croissance soutenue du flux touristique vers la destination Maroc, aussi bien sur les marchés existants que sur les nouveaux marchés, Royal Air Maroc et l'ONMT signent des conventions de partenariat.

Le premier partenariat vise la promotion de la destination Maroc à partir de 3 pays émetteurs : l'Allemagne, la Pologne et la Russie. Ce partenariat s'appuie sur l'ouverture de 3 nouvelles lignes aériennes de Royal Air Maroc et assure un fort important soutien publi promotionnel au niveau des 3 pays émetteurs sur une période de 2 ans.

Les lignes concernées sont :

- Munich - Marrakech
- Varsovie - Casablanca - Agadir
- Moscou - Casablanca – Agadir

Les campagnes publi promotionnelles seront déployées sur les grands media (radio, presse, affichage), sur Internet, mais également à travers l'organisation d'Eductours pour inciter les TO des pays émetteurs à intégrer dans leur offre et à promouvoir des produits à destination du Maroc.

Le deuxième partenariat entre Royal Air Maroc et l'ONMT formalise une forte collaboration et la mise en commun de moyens pour identifier de nouveaux marchés, prospecter et démarcher conjointement des clients TO à l'étranger. Il implique de participer ensemble, aux foires et manifestations touristiques à



l'étranger. Il prévoit également une forte collaboration entre les délégations de Royal Air Maroc et l'ONMT à l'étranger.

L'ONMT est chargé de la mise en œuvre logistique de la participation commune aux Salons à l'étranger : location et aménagement des espaces, animation des stands, relations publiques, et opérations destinées à attirer les visiteurs.

Royal Air Maroc garantira un tarif promotionnel particulièrement attractif à l'ONMT pour ses opérations de promotion, en particulier les éductours et les '*press trips*'.

Ces conventions de partenariat feront l'objet d'un bilan d'étape trimestriel en vue de valider la démarche et d'assurer la meilleure exploitation des synergies entre Royal Air Maroc et l'ONMT.

Casablanca, le 21 juin 2010